



AVIS A TOUTE LA POPULATION

1er août 2023

Comme vous le savez déjà peut-être notre société de jeunesse est momentanément (on l'espère) en pause faute de membres.

IMPORTANT MESSAGE

D'habitude, les jeunes prêtaient main forte à la Municipalité pour organiser la fête du 1er août, lors de laquelle, ils aidaient notamment pour le montage de la cantine, la tenue du stand de boissons, les grillades ...

Cette année, les municipaux se retrouvent seuls pour organiser cette soirée, en sus de leurs tâches habituelles et de leurs emplois respectifs.

Ils ont le souhait de pouvoir continuer à offrir cette manifestation, mais ils ont besoin de VOTRE aide.

C'est pourquoi, nous recherchons activement quelques personnes motivées pour gérer cet événement en collaboration avec la Municipalité.

L'idéal serait d'avoir un petit groupe prêt à « mouiller la chemise », motivé, et ayant envie de continuer à faire vivre le village. Cette activité, non rémunérée, vous permettrait de vous investir pour votre village en continuant à le rendre convivial et ne vous prendrait pas des heures dans vos agendas, tous aussi remplis les uns que les autres.

Sans engagement de votre part, la Municipalité ne pourra pas offrir la même fête que les années précédentes, ce qui serait fort dommage.

En espérant avoir déclenché une vague d'intérêt général, nous vous remercions de prendre contact soit avec Mme Aude Baraglioli, 079 870 09 07 ou d'envoyer un petit message à l'administration communale à greffe@belmont-sur-yverdon.ch.

Nous reprendrons rapidement contact avec vous afin d'en discuter de vive voix.

N'HESITEZ PAS, LANCEZ-VOUS, ON COMPTE SUR VOUS !!!

Sommaire :

- * Fête nationale
- * Carte d'identité
- * Vide grenier
- * Brèves de la Municipalité
- * Anniversaires
- * Nouveaux habitants
- * Fusion
- * Police des constructions



Programme du 1er août 2023

Comme vous avez pu le comprendre à la lecture du message ci-contre la fête du 1er août est pour l'instant compromise.

Si un groupe de personnes est motivé à organiser conjointement avec la Municipalité, la fête sera maintenue et **un tout ménage vous sera adressé à cette occasion courant juillet afin de vous donner les détails et vous permettre de vous inscrire.**

A SUIVRE ...



(© Fedpol)

CARTES D'IDENTITE - NOUVEAU

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains nous a proposé un partenariat concernant l'établissement des cartes d'identité. Afin de pouvoir vous offrir un meilleur service, nous avons accepté leur proposition.

Dès lors, **dès le 15 août 2023**, trois possibilités s'offrent à vous :

- Vous pouvez continuer à venir à l'administration communale, Grand'Rue 18b, sur rendez-vous, les lundis soir de 19h00 à 19h45 et les mercredis matin de 9h00 à 11h00
- Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site de la Commune d'Yverdon-les-Bains (<https://www.yverdon-les-bains.ch/votre-commune/les-services-de-ladministration/controle-des-habitants>) et vous rendre dans leur locaux (équipement numérique à disposition sur place)
- Si vous souhaitez profiter de l'offre combinée (carte d'identité-passeport), la procédure reste inchangée. A savoir, prendre rendez-vous sur le site du centre de biométrie et vous rendre à Lausanne.

Le délai pour recevoir votre nouvelle carte d'identité est le même que vous choisissiez Belmont, Yverdon ou Lausanne, à savoir entre 5 et 10 jours ouvrables.

VIDE GRENIER

Le vide grenier du samedi 22 avril a été un succès. Le temps était mitigé mais cela n'a pas empêché 60 exposants d'être présents. Pat'pizza, nous a régales avec ses pizzas et ses saucisses.

Nous ne pouvons que vous remercier, vous, amis et habitants de Belmont qui êtes venus à cette édition 2023.

Nous nous réjouissons, d'ores et déjà, de l'édition 2024 qui devrait se dérouler le samedi 13 avril. A vos agendas.

Jenifer Chuard



Brèves de la Municipalité

- * Prochaines **votations** cantonales et fédérales le 18 juin 2023. Voir convocation au pilier public
- * La Confédération Suisse a publié une brochure sur « **comment détenir correctement les poules** ». En cas d'intérêt, merci d'adresser votre demande au greffe par mail.
- * Suite au départ à la retraite de M. Etienne Roy Préfet, le Conseil d'État a désigné M. Stives Morand comme nouveau **Préfet** du district du Jura-Nord vaudois. Il a pris ses nouvelles fonctions au 1er janvier 2023. Nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance lors de la traditionnelle visite de commune, laquelle a eu lieu, courant mars.

Le bureau communal sera fermé du 14 août au 26 août 2023 pour cause de vacances.

ANNIVERSAIRES



Né le 26 avril 1933, Monsieur Louis Lang a fêté récemment son 90ème anniversaire. Une délégation de la Municipalité s'est déplacée à son domicile afin de marquer cette étape et de lui remettre au nom de la commune un cadeau accompagné de quelques bouteilles de vin de la région.

Après le message du syndic Patric Martin, ce moment de convivialité a permis au nonagénaire du jour de partager de multiples anecdotes relatives à son parcours de vie dans notre commune en qualité d'ancien buraliste postal et d'ancien secrétaire municipal. Cette petite cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

Toutes nos félicitations et surtout bonne continuité

Le 16 février 2023,

Une partie de la Municipalité a eu le plaisir de partager un sympathique repas avec Mme Elise Marie Grin, dit Elisabeth, et sa famille à l'occasion de ses 98 ans !

Toutes nos félicitations !



Accueil des nouveaux habitants

La Municipalité a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés entre 2018 et 2022 ainsi que les jeunes ayant atteint leur majorité durant cette période le vendredi 24 février 2023 lors d'un apéritif dinatoire.

Une huitantaine de personnes ont répondu présent et ont eu l'occasion, si ce n'était pas encore fait, de faire connaissance avec les autorités locales.



Mme Sophie Mermod Gilléron, pasteure de notre paroisse s'est également adressée à l'assemblée



ainsi que M. Denis Lang, Président du Conseil général.



Le 12 mai 2023

Communiqué

A l'initiative de la préfecture et de M. Laurent Curchod, délégué aux fusions de communes, et en se fondant sur les nombreuses collaborations intercommunales existantes, les communes de Belmont-sur-Yverdon, Ependes et Suchy ont distribué un sondage indicatif et sans valeur scientifique en mars 2023 pour sonder la population à partir de 16 ans sur l'opportunité d'une étude de fusion. Ce sondage livre les résultats suivants en réponse à la principale question posée : « Êtes-vous favorable à ce que les autorités communales conduisent un projet d'étude de fusion entre les trois communes ? » :

	OUI	NON	SANS AVIS	PARTICIPATION
Belmont/Yv.	60,54%	34,69%	4,76%	42,49%
Ependes	46,03%	49,21%	4,76%	41,04%
Suchy	51,71%	38,46%	9,83%	44,23%

Le sondage a donné lieu à un taux de retour similaire et montre un résultat peu tranché pour Ependes et Suchy, favorable pour Belmont. Afin de ne pas orienter les réponses et de ne pas biaiser les résultats, il n'avait fait l'objet d'aucune communication ou information préalable sur la fusion des trois communes en particulier ou sur les raisons ou non de fusionner en général.

Les résultats seront présentés dans les conseils généraux de Belmont, Ependes et Suchy en juin et feront l'objet d'un débat parmi les membres du Conseil dans le but de mieux évaluer les résistances et les craintes des opposants au projet d'étude ainsi que les motifs et espoirs des personnes favorables à l'étude d'une fusion.

Les municipalités réunies le 3 mai 2023 pour discuter des résultats estiment que ce projet semble souffrir de l'écho encore audible de l'échec coûteux d'une fusion plus importante à six villages, dont Chavornay, en 2014.

Contrairement à ce qui s'était passé en 2014, la consultation populaire est pratiquée à différents stades du processus et permet de mieux saisir le sentiment des citoyennes et citoyens avant d'engager des sommes importantes, quitte à repousser le projet à des temps plus favorables.

Les Municipalités de Belmont-sur-Yverdon, d'Ependes et de Suchy

POLICE DES CONSTRUCTIONS - Permis de construire accordés :

Pidoux Véronique (promis vendu)	N° 207	Agrandissement de l'habitation existante dans le rural, agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre façade sud, pose de panneaux solaires. Création d'un local pour deux citernes à mazout—parcelle 439
Martin Patric	N° 208	Transformation du bâtiment ECA 175, agrandissement de l'appartement existant et création d'une ouverture en façade. Pose de panneaux photovoltaïques—parcelle 410
Sletta Jens Peter et Véronique	N° 209	Construction d'une piscine enterrée chauffée par l'installation solaire thermique existante avec filtration naturelle—parcelle 63-1

